

# ■ Vivre avec les autres peuples du monde

Par l'ouverture des frontières aux biens, aux services et aux personnes, nous vivons désormais dans un monde où chaque pays est en interdépendance avec les autres. Que ce soit en Europe ou avec l'ensemble des pays des autres continents, des devoirs et des droits nouveaux apparaissent. La solidarité se joue dans une relation de réciprocité tant sur le plan économique que politique, culturel et spirituel.

Pour relever les défis posés par la pauvreté, par le développement inégal, par le risque d'épuisement des ressources en eau ou en énergie, par un environnement non respecté, et par les nouvelles guerres à connotation religieuse ou culturelle, il est urgent d'oser inventer des politiques nouvelles construites sur de nouveaux modes de solidarité.

« C'est un strict devoir de justice et de vérité de faire en sorte que les besoins humains fondamentaux ne restent pas insatisfaits et que ne périssent pas les hommes qui souffrent de ces carences. »

Jean Paul II, *Centesimus annus*, 34, 1991.

## SOLIDAIRES SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Aucun pays ne peut répondre aujourd'hui à lui seul aux nombreux besoins de sa population. La répartition des terres, celle de l'eau, la protection du renouvellement des espèces animales, la production des biens manufacturés, l'accès aux divers marchés du Nord, du

Sud, de l'Est des biens nécessaires à la vie (nourriture, eau, travail, énergie...) sont à l'échelle de la planète. L'économie s'est mondialisée, la géographie de l'emploi s'est élargie hors de nos frontières. Par ailleurs, le déficit en médicaments et en soins, la famine, les guerres régionales ne peuvent qu'accroître les flux migratoires des pauvres vers les

2. L'Agenda 21 est un programme d'action pour le 21<sup>e</sup> siècle orienté vers le développement durable. Il a été adopté par les pays signataires de la Déclaration de Rio de Janeiro en juin 1992. Ses principales fonctions sont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la production de biens et de services durables, la protection de l'environnement.

pays plus riches. Autant de questions si difficiles et si proches de nous qui ne trouveront réponse que dans un effort beaucoup plus important de partenariats, d'investissements en faveur du développement des pays émergents, et d'une formation à la gouvernance et à l'éthique de tous les dirigeants politiques. La mise en œuvre d'un développement durable, le souci de mener à bien l'Agenda 21 fixé par les accords internationaux<sup>[2]</sup>, l'effort de régulation du commerce mondial et bien d'autres mesures doivent être honorés par les États qui comme le nôtre s'y sont engagés. C'est leur responsabilité. La coopération et l'aide au développement dans les pays émergents sont à considérer comme une urgence. Aussi l'action de solidarité de multiples associations animées par une grande générosité appelle un soutien constant de la part de l'État. Les jeunes doivent être encouragés par une formation adéquate à être de plus en plus compétents dans les relations internationales.

### **SOLIDAIRES SUR LE PLAN POLITIQUE**

La complexité des questions oblige au réalisme. La France ne pourra pas, en de nombreux domaines, faire face à elle seule aux défis du monde d'aujourd'hui. L'utopie d'une gouvernance mondiale ne doit pas pour autant nous paralyser. L'Europe est une chance de dynamisme et de régulation à condition de doter l'Union européenne des institutions politiques, économiques et financières adaptées. Sans renoncer à conduire l'avenir de notre pays, le renforcement de l'Europe est donc nécessaire. Cela ne signifie pas l'effacement de l'État mais la transformation de son rôle dans le concert des pays européens et le respect à l'égard de l'Europe, du principe de subsidiarité<sup>[3]</sup>. Chaque étape de

cette construction demande du temps pour que la concertation puisse se réaliser à l'intérieur de chaque nation et pour une harmonisation de l'ensemble. Mais, pour maintenir la paix et désarmer les terrorismes, la solidarité entre pays européens est essentielle. Concrètement, il est urgent que soient traités en commun des dossiers tels que ceux de la construction de la paix, de la gestion de l'énergie, de l'égalité des chances, de la sauvegarde de l'environnement, de l'avancée vers une fiscalité commune, du développement de la recherche scientifique, de la définition d'une politique d'immigration et de développement des pays pauvres, etc.

### **SOLIDAIRES SUR LE PLAN ÉCOLOGIQUE**

La protection de l'environnement exige dès aujourd'hui un changement dans nos habitudes de consommation des ressources de la terre. Elles ne sont pas inépuisables ; elles demandent pour se renouveler le respect des rythmes de la nature. Nous sommes quatre fois plus nombreux qu'il y a un siècle ; chacun d'entre nous consomme quatre fois plus d'énergie et de matières premières avec, pour conséquence, un réchauffement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre qui menacent les équilibres de la planète. Ces évolutions traduisent la finitude de notre terre, nos dépendances mutuelles et notre interdépendance avec la nature. Notre responsabilité collective est engagée.

Il y a déjà plus de dix ans, Jean Paul II invitait à ne pas « saccager par les excès et les désordres, le milieu naturel dans lequel nous vivons » (*Centesimus annus*, 37) Il est donc tout à fait important de manifester notre solidarité avec les générations futures en conciliant les exigences du développement économique et celles de la protection de l'en-

3. La subsidiarité est un principe selon lequel « les attributions dont les particuliers sont capables de s'acquitter de leur propre initiative et par leurs propres moyens, ne peuvent être transférées à la communauté, sous peine de commettre une injustice et de troubler de manière très dommageable l'ordre social », Pie XI, *Quadragesimo anno*, 203.

vironnement. Là résident de nouveaux défis. Aussi, tout en respectant le principe de précaution, la science doit être encouragée par une politique audacieuse à développer les connaissances, en étant attentive à éliminer les dangers de ses innovations.

Il s'agit d'inventer un mode de développement durable pour que la terre soit habitable demain, pour que la biodiversité soit respectée aujourd'hui et pour que l'héritage des cultures des peuples soit un patrimoine protégé.

### **SOLIDAIRES SUR LE PLAN CULTUREL**

Notre pays a toujours été un peuple pluriel et brassé. La France s'est enrichie de migrations successives. Une grande diversité d'ethnies, de cultures et de religions existe désormais dans notre pays, venues d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est. Le sens de l'homme qui habite chacune peut enrichir l'ensemble. Les initiatives prises pour favoriser leurs rencontres, et qui sont déjà nombreuses, ne sauraient être empêchées par des discours ou des décisions qui suscitent la peur et incitent au repli communautaire.

Il est normal qu'un pays définisse une politique d'immigration. Cette régulation doit cependant préserver un droit d'accueil aux réfugiés politiques et aux personnes dont la sécurité est menacée dans leur pays d'origine. Elle doit s'employer également à lutter contre les mafias et autres circuits d'immigration clandestine.

Nous ne maîtrisons pas les contours de la société nouvelle que nous voyons naître, mais nous pouvons en être les bénéficiaires à des conditions qui restent à définir. Immense chantier pour le

siècle qui s'ouvre. Un chrétien ne peut fermer sa porte à l'étranger.

### **SOLIDAIRES SUR LE PLAN SPIRITUEL**

La mise en lumière de valeurs fondatrices, comme le respect de la personne humaine et de ses droits fondamentaux ou encore la reconnaissance de la dignité de chacun, contribue à forger un état d'esprit et à développer le sens du bien commun.

Elle invite à vivre en cohérence avec sa conscience et se mesure dans la volonté de servir les autres ; le service est un véritable choix spirituel qui éclaire les décisions et le mode de vie que nous voudrions promouvoir pour un « mieux être ensemble ». Il est un moyen pour faire l'unité entre la vie personnelle et la vie sociale dans le respect de la liberté de chacun.

Ce n'est pas l'accumulation des biens matériels, la recherche de responsabilités multiples ou la dispersion en de multiples activités qui permettent de trouver un équilibre de vie.

La dimension religieuse de l'être humain n'est pas une entrave dans le dialogue avec les autres. Aussi peut-on souhaiter une approche positive de la laïcité qui garantisse l'existence des religions et des familles spirituelles. Le respect des aspirations religieuses et éthiques appelle des dialogues réalistes entre les croyants. Il serait normal qu'ils soient institutionnellement organisés (par exemple dans le cadre des conseils économiques et sociaux ou des comités d'éthique en élargissant leurs compétences, ou en mettant en place des instances qui réunissent des représentants des confessions religieuses et des divers courants de pensée).

